

ABONNEMENT

Saumur
Un an . . . . . 25 fr.
Six mois . . . . . 13
Trois mois . . . . . 7
Poste
Un an . . . . . 30 fr.
Six mois . . . . . 16
Trois mois . . . . . 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . . 20
Réclames, — . . . . . 30
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 20 JUILLET

Élections du 28 juillet 1889

CONSEIL GÉNÉRAL

Canton de SAUMUR Sud

M. LE D<sup>r</sup> BESNARD,
Vice-président de la Société des
médecins de Maine-et-Loire.

Canton de Saumur Nord-Ouest

M. THOREAU,

Ancien président du Tribunal de commerce
de Saumur.

Canton de Doué

M. BINEAU,

Maire de Doué, conseiller sortant.

Canton de Gennes

M. GRIGNON,

Maire de Louerre, conseiller sortant.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Canton de Saumur Nord-Est

M. LOUIS RICHARD,

Avocat, ancien magistrat.

Canton de Montreuil-Bellay

M. COUSCHER,

Ancien président, conseiller sortant.

LA RÉPUBLIQUE

Jugée par les Républicains

« Beaucoup de députés ne vivent ni de leur
indemnité parlementaire, ni de leurs rentes, ni
du produit d'aucunes professions classées ;
mais ils exploitent leur influence comme on
exploite un fonds de commerce. »

DÉBATS.

« Ces hommes ont le malheur d'avoir été
mêlés à un tas d'affaires véreuses, dans les-
quelles ont été touchées d'énormes commis-
sions. Ces ministres ont certainement des qua-
lités ; ce sont de bons garçons qui, au fond,
ont été probablement plus besogneux que mal-
honnêtes. En tous cas, du jour où ils ont été
au pouvoir, toute la bohème financière n'a
pu contenir sa joie. » Enfin, s'est-elle écriée,
nous allons donc faire des affaires ! »

XIX<sup>e</sup> SIÈCLE.

« Wilson a tellement SALI DE CONSCIENCES
tout autour de lui que les fautes d'un homme
paraissent être celles d'un régime. Ce n'est pas
un corrompu, c'est LA CORRUPTION ; ce n'est pas
M. Wilson, c'est LE WILSONNISME. »

PARIS.

« Ni hommes, ni femmes, TOUS CRAPULES..
Plus on nettoie, moins c'est propre. On essaie
de nettoyer le linge et l'on s'aperçoit qu'il faut
aussi nettoyer le savon. »

RADICAL.

« TOUT TOMBE A LA VOIRIE, car la CHAMBRE
C'EST WILSON. »

CRI DU PEUPLE.

« Les pouvoirs publics sont touchés l'un
après l'autre par les ÉCLABOUSSURES DE TOUTES
LES IMMONDICES ; c'est une sorte de farce sinis-
tre que traverse pêle-mêle des BASTAQUOUÈRES
et des hommes publics. »

JUSTICE.

« C'est la BOÎTE A ORDURES. »

NATIONAL.

« La VASE remonte à la surface dès qu'on
agite cette EAU BOUEUSE. »

PETIT PARISIEN.

« C'est une STATION DANS LA BOUE. Si les
gendarmes faisaient une promenade dans les
couloirs du Parlement, ILS SERAIENT TENTÉS
D'ARRÊTER BIEN DES GENS qui pérorent dans les
coins. »

PARTI NATIONAL.

« Gare à la RÉVOLUTION DU MÉPRIS ! »

XIX<sup>e</sup> SIÈCLE.

« En réalité, Wilson a simplement fait en
grand CE QUE LA PLUPART DE SES COLLÈGUES ONT
FAIT EN PETIT. »

SIÈCLE.

« QUE DE FORTUNES DEPUIS QUINZE ANS ! Tous
ces piliers d'estaminet roulent carrosses. Ils
font bâtir des hôtels, ILS SONT MINISTRES. Les
places qui leur profitent le plus sont celles
qu'ils ne prennent pas pour eux. Celui-ci ne
fait des démarches que contre argent com-
pant ; celui-là, quand il a placé son favori, pré-
lève une part sur les revenus de l'emploi.
RÉPUBLIQUE, TON NOM EST VÉNALITÉ. »

Matin.—JULES SIMON.

« Des Wilsons, IL Y EN A A REMUER A LA PELLE
DANS LE MONDE DES POLITICIENS. »

REVUE ÉCONOMIQUE.

RUMEURS INQUIÉTANTES

Il vient de l'Orient de l'Europe des rumeurs
qui ne sont point pour rassurer complètement
l'opinion.

On donne, comme certaine, l'adhésion de la
Turquie à la triple alliance. L'Allemagne esti-
merait que les forces ottomanes seraient, tout
au moins en cas de conflit, suffisantes pour
neutraliser les forces que les petits Etats de la
péninsule balkanique pourraient mettre à la
disposition de la Russie.

On ajoute que sur la frontière serbe seraient
en ce moment massées des troupes turques en
nombre assez considérable. On parle enfin des
conférences qui auraient eu lieu entre le roi
d'Italie, M. Crispi et les ministres italiens de
la guerre et de la marine.

Il ne faut rien exagérer et peut-être les faits
qu'on signale n'ont-ils pas toute l'importance
internationale que quelques personnes cher-
chent à leur donner, mais il ne faut pas non
plus négliger ces indices d'une situation dont
la tension n'est un mystère pour aucun de
ceux qui sont au courant de la politique.

Il se peut, et nous le souhaitons vivement,
que l'année se termine sans que le calme exté-
rieur de l'Europe soit troublé, mais il peut
aussi fort bien arriver qu'un incident, en ap-
parence insignifiant, mette le feu aux poudres
et donne le signal de complications dont le
développement serait incalculable.

LA CONVENTION MILITAIRE ITALO-
ALLEMANDE

Varsovie, 19 juillet.

Le Kurjer Warszawski publie un article à
sensation intitulé : la Convention militaire italo-
allemande, disant entre autres choses que,
dans une guerre entre l'Allemagne et la France,
l'Italie devra coopérer avec l'Allemagne, et,
pour que cette coopération soit efficace et utile,
il faudra que l'armée italienne passe par le
Brenner pour se rendre dans les Vosges.

Les deux armées réunies auraient à porter le
coup principal aux environs de Metz.

A l'armée italienne incomberait le rôle assi-
gné en 1870 à l'armée du prince Frédéric
Guillaume. Tous les détails de cette conven-
tion, dont l'Autriche aurait parfaite connais-
sance, sont réglés depuis longtemps pour
favoriser les intérêts de l'Allemagne et de l'Italie.

L'Autriche s'est engagée à tenir prêts les
moyens de transport pour faire passer l'armée
italienne de l'autre côté du Brenner, et plus il
y aura de forces italiennes employées du côté
des Vosges, plus les forces allemandes devien-
dront disponibles pour coopérer avec l'ar-
mée autrichienne contre la Russie, conformé-
ment à la convention militaire austro-alle-
mande.

M. Constans au Tonkin

Un journal officieux, pour refaire une virgi-
nité à M. Constans, tâche ingrate et lourde,
avait essayé de jeter le discrédit sur M. Richaud
et de souiller un peu sa mémoire. Mal lui en
a pris. M. Richaud avait des amis qui ne pa-
raissent pas endurants et renvoient vigoureu-
sement, sur le nez de M. Constans, le pavé
qu'il voulait faire ajouter, par son officieux, au
boulet qui retient le pauvre cerceuil au fond
des eaux.

Voici la lettre que M. le marquis de Morès
vient d'adresser au directeur du Matin :

« Paris, le 17 juillet 1889.

« Monsieur le rédacteur,

« En qualité d'ami de M. Richaud, je viens
répondre à votre article du 14 juillet, intitulé :
« Ambition sans frein ».

« Comme vous le savez, j'arrive du Tonkin,
où j'ai été m'occuper de colonisation ; j'y ai
rencontré M. Richaud, j'ai appris à l'estimer,
j'étais son ami, je suis l'ami de sa veuve et de
ses enfants.

« Vous avez eu le grand courage d'entre-
prendre la défense de M. Constans ; je prends
la parole à la place de M. Richaud.

« J'ai vu au Tonkin les résultats de l'admi-
nistration de M. Constans, et, à mon avis, au-
cun administrateur honnête et intelligent ne
pouvait prendre la responsabilité de sa suc-
cession.

« Pour ma part, j'accuse M. Constans, gou-
verneur général de l'Indo-Chine, d'avoir :

« 1<sup>o</sup> Fait perdre à l'Etat 440,000 fr. dans
l'affaire des cercles chinois ; les documents
officiels ci-joint vous montreront dans quelles
circonstances.

« La brutalité de certains faits », disait Ri-
chaud, « rend leur justification impossible ».
Je le répète avec lui.

« 2<sup>o</sup> D'avoir, comme gouverneur général de
l'Indo-Chine, falsifié les rapports militaires et
sciemment trompé le gouvernement.

« Je suis revenu par la Chine, et la réputa-
tion laissée par M. Constans, comme ministre
de France, m'a fait rougir en ma qualité de
Français, d'avoir été représenté par un tel
homme, et j'accuse M. Constans, ministre de
de France en Chine, d'avoir :

« 1<sup>o</sup> Compromis très gravement les intérêts
de la France dans le traité avec la Chine, dans
le règlement des questions concernant le com-
merce du sel, l'enclave de Paklung, la délimi-
tation des frontières.

« 2<sup>o</sup> D'avoir déshonoré ses fonctions de
représentant de la France en Chine par son
brocantage.

« Ces accusations, et d'autres encore, je
suis prêt à les formuler, soit en Cour d'as-
sises, soit devant la barre du peuple, et je
suis prêt à défendre mes amis sur tous les ter-
rains.

« Recevez, monsieur le rédacteur, l'expres-
sion de mes sentiments les plus distingués.

« MARQUIS DE MORÈS. »

LE DÉFICIT

Depuis 1800, il n'y a eu que 6 budgets (6
sur 89) se soldant sans déficit.

De ces 6 budgets, 3 appartiennent à la Mo-
narchie, et 3 au gouvernement des Conserva-
teurs avec le maréchal de Mac-Mahon. Les
voici :

1820 } avec un ensemble d'excédents de
1821 } recettes de 52 millions.
1826 }

1875 } avec un ensemble d'excédents de
1876 } recettes de 250 millions.
1877 }

Ce petit tableau est singulièrement instructif,
car il montre que seuls les monarchistes savent
bien gérer les finances du pays.

La République de 1793 a fait banqueroute.
Celle de 1848, en trois ans, a eu un déficit de
4 milliard 317 millions. Le déficit de la Répu-
blique actuelle, en 12 ans, est de 8 MIL-
LIARDS, ce qui représente, nous l'avons dit,
un chiffre de 650 MILLIONS en moyenne, pour
chaque année.

Nous n'inventons pas ces chiffres pour les
besoins de notre cause ; voici ce que disait M.
Amagat, dans la discussion du budget de 1889,
séance du 22 octobre 1888 :

« Vous avez un total de déficits, pour la
gestion de 1878 à 1889, de 7 milliards 976
millions. Ainsi il aura été dépensé dans ces
douze années 7 milliards 973 millions, au-
tant vaut dire 8 milliards, en sus des dé-
penses payées sur les recettes normales de
l'État. »



La République, en pleine paix, nous a donc coûté, financièrement parlant, plus cher que l'invasion de 1870; elle a endetté la France de 8 milliards qu'il a fallu emprunter, tout en augmentant les impôts.

**Déficit annuel: 650 millions.**  
**Déficit accumulé: 8 milliards.**

## INFORMATIONS

On parle d'arrestations nombreuses qui auraient lieu d'après les ordres de la Haute Cour. Ainsi présentée, l'information manque d'exactitude. C'est par « mesure administrative » que M. Constans entend procéder.

Nous trouvons, dans la *Nation*, la note suivante :

« On s'attend, avant la fin du mois, ou dans la première quinzaine du mois prochain, à la révocation d'un certain nombre de fonctionnaires, aux adhésions desquels M. Q. de Beaurepaire fait allusion dans son réquisitoire.

» Ces révocations paraîtront probablement le même jour à l'*Officiel*, et seront précédées d'un rapport circonstancié au Président de la République. »

### L'EXTRADITION DU GÉNÉRAL BOULANGER

Voici ce que nous lisons dans une correspondance opportuniste envoyée de Paris au *Standard* :

« Un ami, qui tient une haute situation dans le monde diplomatique, a attiré mon attention sur un point de l'acte d'accusation qui est d'une grande importance internationale.

» Le général Boulanger n'est pas seulement accusé d'avoir commis un attentat contre l'État, mais aussi d'avoir escroqué de grandes sommes d'argent.

» Ce dernier point est un crime de droit commun, pour lequel l'extradition peut être demandée. »

Plusieurs journaux se plaignent que M. Quesnay de Beaurepaire a abusé de l'anonymat dans son scénario; il dit toujours un agent, un témoin, un personnage, un soldat, sans jamais lever les masques. Cela se comprend, voici déjà deux témoignages dont le public connaît les auteurs, ce sont un espion allemand et un escroc. Si la Haute Cour en a beaucoup admis comme ceux-là, gare au jugement que portera sur elle le vieil honneur français.

Il y a une situation piquante qu'on ne peut laisser dans l'ombre. L'acte sous-Thévenesque dit quelque part :

« M. Boulanger s'est emparé d'une somme de 242,693 francs qui ne pouvait être dépensée

que dans l'intérêt de l'armée et l'a dissipée sous forme de subventions à la presse. »

Or, dans le temps que le réquisitoire indiqué dans ces lignes, c'étaient les journaux républicains les plus avancés qui soutenaient le général : la *Justice*, la *Nation*, le *Radical*, la *France*, la *Lanterne*, le *Rappel*, le *Paris*, le *Petit Parisien*, etc., etc.

Aussi, ils font une grimace des plus significatives. La *Lanterne* se rebiffe et réclame du ministère qu'il publie la liste des feuilles visées par le procureur opportuniste.

On va installer, au troisième étage de la tour Eiffel, une boîte aux lettres, dont les levées seront faites régulièrement deux fois par jour.

Les cartes postales vendues à trois cents mètres porteront une indication établissant qu'elles sont mises à la poste sur la troisième plate-forme de la tour Eiffel.

On peut être certain que les levées seront abondantes.

Une table sera placée à ce même étage et réservée spécialement à la correspondance.

Une autre boîte est installée dans le pavillon du *Figaro*.

### LIMITE D'ÂGE

Au nombre des officiers généraux et supérieurs atteints par la limite d'âge en juillet 1889, se trouve M. Lardeur, général de division (cavalerie), le 29.

## ÉTRANGER

Nous publions sous toutes réserves la nouvelle suivante qui nous arrive de Rome :

« La découverte du secret de la fabrication de la poudre Lebel est confirmée. »

La chose nous paraissant invraisemblable, nous nous abstenons de réflexions en attendant des détails sérieux.

### LE PAPE EN ESPAGNE

Séville, 19 juillet.

Le maire de Séville a adressé un télégramme au Pape pour lui annoncer que la municipalité était unanime à désirer qu'il vint résider dans cette ville.

Le cardinal Rampolla a répondu que le Pape était très touché de cette preuve d'amour filial et envoyait sa bénédiction.

La décision prise par la municipalité de Séville est très commentée, car on considère qu'elle a outrepassé ses droits.

### LE CZAR A COPENHAGUE

On mande de Vienne à la *Gazette de Cologne* que le Czar se rendra le 17 août à Copenhague et y séjournera jusqu'en octobre.

de la vie parisienne, il savait combien sont attrayantes et dangereuses les séductions de la grande ville pour un adolescent livré pour la première fois à lui-même. Paul le rassura, il lui donna sa parole de retourner en toute hâte à la Saulaye, s'il se voyait sur le point de succomber à la tentation. Paul avait été élevé par son père d'une manière à la fois virile et austère; jeune encore, il s'était montré véritablement un homme. M. Saint-Héliér savait qu'il pouvait compter sur la parole de ce jeune homme plus que sur celle de tout autre. Il y crut, et, il faut l'avouer, il ne fut pas trompé. Pendant quatre ans, Paul Aubierge se montra un rude piocheur, dans toute la force du terme. Il ne faisait à la Saulaye que de rares et courtes apparitions.

Le peintre dans l'atelier duquel il travaillait était réellement stupéfait, effaré, de son ardeur et de ses progrès. L'enfant était devenu un homme, l'élève était déjà presque un maître... A cette époque, M. Saint-Héliér fut souffrant, il était atteint d'un malaise indéfinissable. Tout lui devenait indifférent, il n'avait plus d'appétit. Une sorte d'ennui insurmontable s'empara de lui. Son médecin, le vieux docteur Gérard, lui ordonna les voyages.

### COMPLICATIONS EN ORIENT

Vienne, 19 juillet.

Dans une séance secrète, le conseil de la couronne a examiné la gravité de la situation en Serbie, où la guerre civile et l'anarchie sont considérées comme imminentes.

La question était de savoir à quel moment l'intervention militaire de l'Autriche deviendrait indispensable. Le ministre de la guerre a déclaré que toutes les dispositions étaient prises pour faire passer deux corps d'armée en Serbie.

On croit que si la guerre civile éclatait, le roi Milan resterait à Belgrade et réclamerait l'assistance autrichienne. Le cabinet de Vienne attendra que cette demande lui soit adressée, mais ne se mêlera pas aux dissensions intérieures, à moins d'une intervention, même indirecte, de la Russie.

La situation en Serbie est compliquée par un nouveau conflit entre le ministère et le métropolitain Michel, dont les réformes sont repoussées par le gouvernement.

### M. CRISPI PROVOCATEUR

Le *Temps* publie la dépêche suivante de Rome :

« Toute la presse officieuse semble obéir à un mot d'ordre en publiant des articles belliqueux. On signale l'arrivée incessante de courriers de cabinet venant de Berlin, et un échange inusité de télégrammes entre M. Crispi et M. de Bismarck.

» Plusieurs journaux annoncent que, en raison des préoccupations de politique extérieure, le roi retarde son départ pour Livourne; enfin, ils assurent que dans le dernier conseil des ministres, tenu hier, on a discuté l'éventualité de très prochaines complications en Orient, qui obligeraient l'Italie, en vertu de ses engagements avec la triple alliance, à intervenir. »

### LA HOLLANDE ARMÉE

Nous lisons dans la *Liberté* :

« Le gouvernement hollandais vient de faire aux Etats Généraux une communication importante. Prétextant « les circonstances extraordinaires où se trouve l'Europe », il a demandé à maintenir sous les armes la levée de 1884, forte de 41,000 hommes, afin d'être à même de disposer de 66,000 hommes présents au corps dans le cas où les Pays-Bas auraient à faire respecter leur neutralité.

» Quoique la diplomatie hollandaise soit habituellement bien renseignée, il y a là une exagération.

» On peut toutefois juger par là du peu de confiance qu'inspire aux puissances la politique de paix armée et menaçante que M. de Bismarck a inaugurée. »

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### LE MINISTRE DE LA GUERRE A SAUMUR

M. de Freycinet, ministre de la guerre, arrivera à Saumur demain dimanche, par train spécial, vers 7 heures du soir, venant de La Flèche. Il repartira lundi dans l'après-midi.

### LA FOIRE

Ainsi que nous le disions ces jours derniers, la foire de cette saison n'a rien de brillant.

Les seules choses qu'on remarque, en se promenant sur le quai de Limoges, c'est, tout d'abord, la façon dont les nouvelles plantations sont traitées par la fermeture des baraques municipales. M. le Maire, qui, dans une des dernières séances du Conseil, avait prétendu que les arbres ne souffriraient pas de l'installation habituelle des baraques, ferait mauvaise figure s'il était martyrisé de la même façon que le sont les tendres tilleuls.

Puis, c'est l'installation en grand de la roulotte, dont les croupiers, plus nombreux que jamais, ne prennent plus la moindre précaution pour dissimuler leur métier, hélas ! trop florissant.

Ah ! si ce n'était le *Musée vivant*, quelle triste foire ce serait !

Heureusement qu'il y est, le *Musée vivant* ! et c'est fort à propos, car il est charmant, et chose rare de nos jours sur un champ de foire, il n'y a rien d'immoral. Tout le monde le verra avec plaisir, et on devra se hâter, car cet établissement va nous quitter d'ici peu.

### LAÏCISATION DE LA MONNAIE

De bons républicains signent en ce moment une pétition qui sera adressée au ministre des finances et qui commence ainsi :

« Les soussignés ont l'honneur d'appeler votre attention sur le fait suivant, qui a certainement échappé à votre zèle républicain :

» En 1889, à l'heure où la France célèbre le centenaire de 89, qui a affranchi notre pays du joug du clergé et de la noblesse, à l'heure où la nécessité d'un Etat laïque, respectant toutes les croyances, mais ne s'inféodant à aucune, n'a plus besoin d'être démontrée, la Monnaie de Paris, qui est placée sous votre autorité directe, continue à frapper des pièces d'or sur lesquelles on lit : Dieu protège la France. »

Les pétitionnaires, après avoir signalé ce scandale oublié, demandent au ministre la suppression du nom de Dieu, qui les gêne énormément sur leurs pièces d'or.

On n'est pas plus idiot !

### 3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LÉCONTE

### PREMIÈRE PARTIE

#### II. — PORTRAITS (Suite)

M. Saint-Héliér avait un ami à Paris, M. de Morcenne; il lui écrivit, lui demandant un conseil, et joignit à sa lettre celles des compositions de Paul que le professeur jugeait les meilleures. M. de Morcenne, après avoir pris l'avis de deux ou trois maîtres, tel que Corot, de Neuville, etc., répondit en substance que, si le jeune homme avait autant de persévérance que de disposition, il avait tout lieu de compter sur un grand avenir. Le départ de Paul pour Paris fut donc décidé. Paul voulut faire ses adieux à Silvère, alors au collège; l'enfant refusa de le voir. Paul se garda bien de raconter sa déconvenue à M. Saint-Héliér qui en eut trop souffert. Ce dernier voulut conduire son protégé jusqu'à Paris même où il l'installa. Il avait quelques craintes sur les entraînements

Le vieillard partit pour Paris, après avoir confié sa ferme à son conducteur de culture, dont il était sûr, et courut chez le peintre.

Après lui avoir expliqué sa position, il lui demanda s'il ne lui serait pas possible d'avoir Paul Aubierge pour compagnon de route.

— Mais, au contraire ! s'écria le peintre. Seulement, avez-vous une préférence pour un point plutôt que pour un autre ?

— Pas le moins du monde.

— Eh bien, visitez l'Italie. Vous rendrez ainsi un grand service au jeune homme, au point de vue de ses études, et vous-même vous vous en trouverez bien...

— J'y pensais ! dit le vieillard.

Mais ce projet dut être modifié. Par une coïncidence presque providentielle, un cousin de Paul, qui depuis des années n'avait pas donné signe de vie, et qui habitait Saint-Claude, dans le Jura, venait, précisément, d'écrire au jeune peintre pour l'inviter, d'une façon très pressante, à l'aller voir. M. Saint-Héliér fut d'avis qu'il fallait accepter et qu'on irait en Italie... par la Suisse !

Cette proposition fut approuvée à l'unanimité; trois jours après on était à Saint-Claude.

M. Bernard Valmerle, le plus proche parent de Paul Aubierge, était le cousin issu de germain du père de celui-ci. C'était un gros homme rougeaud, ventru, à la tête grise, à la mine joviale et pouponne, d'une petite taille qui eût paru ridicule sans l'air de bonté répandu sur toute la personne du bonhomme. Il avait « fait fortune » à Pontarlier, dans le commerce des fronnages, ce qu'il expliquait un peu plus souvent qu'il n'était besoin, en ajoutant son inévitable : « L'argent ne sent pas ! » Au fond, cette fortune se réduisait à cinq ou six mille francs de rente, et en une maison à Saint-Claude, pays de sa femme. Cette dernière venait de mourir, sans lui laisser d'enfant. M. Valmerle, resté seul, à cinquante-six ans, s'ennuyant dans sa petite ville, se souvint qu'il avait un jeune cousin et ne fut pas longtemps à se décider à réclamer une visite de lui. Dans la pensée du bonhomme, si Paul lui paraissait digne de son affection, il se proposait de le conserver près de lui.

M. Valmerle connaissait les malheurs qui avaient frappé M. Aubierge père, et il se disait que le fils, se trouvant sans doute peu fortuné, serait enchanté de cette espèce d'adoption. Il fut donc fort désappointé de voir que



VIHERS. — *Accident fâcheux.* — Le 12 de ce mois, on célébrait dans cette commune la fête de M. Moreau, instituteur.

Les enfants Poirier et Vian s'amusaient à lancer des fusées en l'air, lorsque passa le fils de M. Lallemand, receveur d'enregistrement. Ce pauvre enfant, âgé de 11 ans, reçut une de ces fusées en pleine figure et l'œil gauche fut atteint. La blessure est grave et pourra entraîner la perte de l'œil.

Nous avons en maintes circonstances, dit l'*Arjou*, blâmé les autorités qui ne sévissaient pas contre l'emploi de pétards et de fusées.

Nous profitons de la circonstance pour renouveler ces plaintes qui nous semblent plus fondées que jamais.

ANGERS. — La statue de Beurepaire, inaugurée dimanche dernier à Angers, dont il a été fait un très juste éloge, a pour auteur M. Maximilien Bourgeois, un artiste de grand talent et des plus estimables. M. Bourgeois est chevalier de la Légion d'honneur; le ministre vient d'ajouter à cette décoration les palmes d'officier d'académie. M. Bourgeois est à la fois statuaire et graveur en médailles. M. Jouin a été chargé d'offrir, en son nom, le modèle de Beurepaire à la commission du Musée d'Angers, qui a accepté l'offre avec empressement.

Angers recevra donc, à la clôture de l'Exposition universelle, le plâtre de cette statue, qui prendra place au Musée, ainsi que la statue du cardinal Régner, de Louis-Noël.

Un fait à l'honneur des habitants de la ville s'est produit depuis l'inauguration de la statue de Beurepaire.

Les couronnes et les emblèmes déposées au pied de la statue sont encore intacts, aujourd'hui. Nous le répétons, ce fait est tout à l'honneur des habitants d'Angers et nous les en félicitons sincèrement.

TOURS. — *La fête du 32<sup>e</sup> de ligne.* — Depuis quelque temps, tous les régiments français ont, dans l'année, leur jour de fête, et ils peuvent le célébrer à la caserne d'une façon toute solennelle.

Le jour de fête du 32<sup>e</sup> de ligne a été fixé au 3 août, jour anniversaire de la bataille de Lonato (3 août 1796).

#### COMPAGNIE D'ORLÉANS

A l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements de la Sarthe, de l'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira de Tours le vendredi 26 juillet, à 11 heures 40 du matin.

Il desservira les stations comprises entre Trélazé, Sainte-Maure, Verneuil-Saint-Germain, Chissey, Châteaurenault, Plessis-Pellouailles, Longué, Arnage, La Chapelle-du-

Chêne, La Flèche, Aubigné, Mur-de-Sologne, Tours et Mer.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le mercredi 31 juillet à minuit 45 (nuit du mardi au mercredi).

Toutefois, les voyageurs auront la faculté de partir, soit par ce train, soit par le train n° 44 partant de Paris à 14 heures 15 soir, les 31 juillet, 1<sup>er</sup>, 2, 3, 4 et 5 août.

Prix des places aller et retour : 2<sup>e</sup> classe, 19 fr.; 3<sup>e</sup> classe, 13 fr. 50.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré, et au plus tard le 25 juillet à 6 heures du soir.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, deux nouveaux trains rapides de luxe quotidiens, composés exclusivement de voitures-salons et d'un restaurant, circulent entre Paris et Bordeaux.

A l'aller, le départ de Paris a lieu à 3 h. 25 soir, le passage avec arrêts à Orléans à 4 h. 58, à Tours à 6 h. 35, à Poitiers à 8 h. 20, à Angoulême à 9 h. 59, et l'arrivée à Bordeaux à 11 h. 59 soir.

Au retour, le départ de Bordeaux-Saint-Jean a lieu à 3 h. 24 soir, le passage avec arrêts à Angoulême à 5 h. 29, à Poitiers à 7 h. 10, à Tours à 8 h. 25, à Orléans à 10 h. 7, et l'arrivée à Paris à 11 h. 59 soir.

Les voyageurs qui utilisent ce train ont à payer, pour les relations entre gares du réseau d'Orléans, en outre du prix d'un billet de 1<sup>re</sup> classe pour leur destination, un supplément de 7 fr. 50 par place, pour un parcours inférieur à 300 kilomètres, et de 12 fr. 50, pour un parcours de 300 kilomètres et au-dessus.

Le train des mercredi et samedi a une voiture-lits allant directement de Paris à Bagnères-de-Luchon, où elle arrive à 7 h. 58 matin, pour en repartir à 8 h. 50 matin et arriver à Paris à 11 h. 59 soir.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 19 juillet 1889.

Le marché est mort. Nos rentes perdent encore aujourd'hui un peu de terrain. On cote le 3 0/0 à 83.47; le 4 1/2 0/0 à 104.75.

Le Crédit Foncier se tient à 1,250. Dans sa dernière séance hebdomadaire, le Conseil d'administration a autorisé pour 3,561,389 fr. de nouveaux prêts, dont 1,872,500 fr. en prêts fonciers et 1,689,089 fr. en prêts communaux.

La Société Générale se traite comme précédemment à 502.50.

La Banque d'Escompte reste calme à 501.25.

La Banque de Paris et des Pays-Bas s'échange à 706.25.

Les Dépôts et Comptes courants sont fermes à 595.

Le Crédit Lyonnais clôture à 670.

Dans la souscription aux 357,894 obligations à lots de Panama qui aura lieu samedi 27 courant, le liquidateur a réservé un droit de préférence aux porteurs de titres anciens, actionnaires ou obligataires. Ils n'hésiteront pas à en profiter, car le succès de la présente émission facilitera grandement la formation de la Société définitive dont la constitution doit sauver l'entreprise à laquelle ils ont concouru.

L'obligation des Chemins de fer de la province de Santa-Fé a des demandes à 398.

La Tour Eiffel est à 815.

On cote l'obligation des Chemins Economiques à 375.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Le Progrès financier, un des plus anciens organes de la

plus en cet endroit pour horizon que des murailles gigantesques de rochers, et ils se sentirent au cœur quelque chose de frais et de soulagé quand, après le village de Gondo, leurs yeux furent enfin égayés par de la verdure, dont l'aspect ne les quitta plus jusqu'à Issel.

Le long de la route, Paul n'avait cessé de prendre des croquis : à Annecy, aux Charmettes, aux bords du lac de Genève, partout... Son album se garnissait peu à peu et devait être plein avant la fin du voyage.

En Italie, pour ne citer que les points principaux de leur excursion, ils passèrent successivement par Milan, Mantoue, Padoue, Venise, où ils s'embarquèrent pour Ancône, puis ils virent Florence, Rome, Naples, l'île d'Elbe, Livourne, Gènes et Turin, d'où ils regagnèrent la France.

On devine que, dans la partie des arts, ce qui éveilla surtout l'ardente attention d'Auberge, ce fut la peinture. A Milan, il admira plutôt les prodigieuses toiles du musée Brera et, entre elles, le *Sposalizio*, de Raphaël, que la Scala ou que le Dôme aux milliers de statues et de sculptures.

A Venise, il n'eut de regards que pour les églises pleines de tableaux et pour l'Académie

pressé financière, est envoyé gratuitement, à titre d'essai, pendant deux mois, à toute personne qui en fait la demande à l'administration, place du Havre, à Paris, afin que chacun puisse juger de la valeur de ses renseignements.

#### La beauté du diable.

Ne l'a pas qui veut la beauté du diable! Et cette dénomination éveille tout de suite une idée de jeunesse, de fraîcheur et de gentillesse gracieuse, bien souvent préférable à ces beautés froides et régulières, semblables à Galathée... avant le réveil. Mais soyez sûrs que toutes les fillettes ou les jeunes femmes dont on dit qu'elles ont la beauté du diable possèdent de jolies dents blanches bien enchassées dans l'écrin de leurs gencives, ce qui, il n'en faut pas davantage, constitue le secret de leur charme et de leur séduction. Elle est donc une fois de plus démontrée la nécessité de conserver à sa dentition une pureté et une fraîcheur inaltérable en faisant usage de l'*Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Souillac* dont l'efficacité est universellement reconnue et qui est considérée aujourd'hui comme le premier des dentifrices.

Agent Général : A. SEGUIN, BORDEAUX

Elixir : 2, 4, 8, 12 et 20 fr.

Poudre : 1.25, 2 et 3 fr.

Pâte : 1.25 et 2 fr.

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens, Droguistes, Merciers, etc.

#### Dernières Nouvelles

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Paris, 10 h. 45.

Le général Boulanger fait publier un manifeste aux électeurs annonçant qu'il posera sa candidature aux Conseils généraux dans 80 cantons seulement et nominativement désignés, il engage les électeurs à voter.

Cette protestation sera le prélude des élections générales.

Le général engage les électeurs de ne pas voter pour lui dans les cantons qu'il ne désigne pas.

Le ministre de l'intérieur vient d'ordonner une enquête sur la communication, aux journaux boulangistes, d'une circulaire électorale datée du 16 juillet et non encore expédiée.

#### CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE D'ANGERS

Boulevard de Saumur, 30

TRAITE TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE TITRES, NOTAMMENT :

Escompte et Recouvrement du papier de Commerce sur la France et l'Étranger.

Ouverture de Crédits, de Comptes-Courants, de Comptes de Dépôts productifs d'intérêt.

Délivrance de Chèques, Mandats et Lettres de crédit sur tous pays.

Ordres de paiement par correspondance ou par télégraphe.

Achats de monnaies et billets étrangers.

Paiement immédiat et sans aucun frais de tous les Coupons.

Exécution des Ordres de Bourse, au comptant et à terme, à toutes les Bourses Françaises et Étrangères.

des beaux-arts où se voient le *Meurtre d'Abel*, du Tintoret, le *Martyre de Sainte Christine*, par Paul Véronèse, l'*Assomption de la Vierge*, du Titien, et tant d'autres, et il n'accorda qu'un examen distrait à la place et au lion ailé de Saint-Marc, au palais des Doges, aux canaux et aux lagunes. A Naples, il alla bien visiter la grotte d'azur et le Vésuve, mais il eut surtout des yeux, quoiqu'il soit loin d'être le meilleur de l'Italie, pour le musée où se trouvent *Armide et Renaud*, de Raphaël; la *Madonna della Zingarella* du Dominiquin et d'autres toiles de Claude Lorrain, de Velasquez, du Titien, de Van-Dyck, etc. Il fut heureux de voir Florence, surtout à cause du musée d'Uffizi, regorgeant des chefs-d'œuvre de Rubens, de Van Dyck, du Titien, de Raphaël. Il y prit une copie de la *Fornarina* qu'il offrit à M. Saint-Héliar. Il n'oublia pas le palais Pitti où il admira les tableaux de Salvatore Rosa, de Jules Romain, et entre tous, la splendide *Vision d'Ézéchiel* qui est digne de Michel Ange et qui est de Raphaël. A Rome, il rassasia ses regards devant les innombrables merveilles entassées dans les églises et dans les palais Doria, Colonna, Barberini, Sciarra, tous débordants de richesses inouïes. Il ne se las-

Avances sur titres français et étrangers. Souscription sans frais à toutes les émissions. Régularisation de titres, Renouvellement de feuilles de coupons, Versements et Libérations, Echanges de titres, Transferts et Conversions, Remboursements de tous titres Français et Étrangers sortis à un tirage, Productions aux familles, etc.

AVIS. — L'Agence possède, pour la garde des titres et objets précieux, une installation toute spéciale, offrant toutes les garanties possibles de sécurité.

L'Agence vérifie, sans prendre toutefois aucune responsabilité à cet égard, les listes de tirages pour les titres ainsi déposés, et en cas de sortie d'un des numéros, en avise de suite le déposant.

Les titres sont constamment à la disposition du déposant, qui peut les retirer à toute heure de la journée et sans avoir à prévenir d'avance.

#### GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD  
Chimiste breveté, à SAUMUR  
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

#### AVIS

M. AVENIER, fabricant d'Engrais (non diplômé), à Saumur, informe MM. les Propriétaires, qu'à partir du 15 juillet, il fera faire les vidanges à raison de CINQ FRANCS le mètre cube pour toute fosse cubant plus de quatre mètres. Ce prix est inférieur de UN FRANC à celui de l'adjudicataire de la ville. S'adresser au bureau de police et demander que les fosses soient faites par M. AVENIER.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS, Faite avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés . . . . 1.50 le litre.  
Montpellier, 47 — . . . . 1.75 le litre.  
Armagnac, 50 — . . . . 2 » le litre.  
Verre compris.

#### EXPOSITION UNIVERSELLE

##### BONS DE SÉJOUR A PARIS

Logement & nourriture Restaurants & hôtels de 1<sup>er</sup> ordre

1<sup>re</sup> classe : par jour, 20 fr.

2<sup>e</sup> classe : id. 14 fr.

Parmi les restaurants de 1<sup>re</sup> classe, se trouvent Bréban et restaurant *Alsace-Lorraine* au 1<sup>er</sup> étage de la *Tour Eiffel*.

Pour renseignements et Bons de séjour, s'adresser, 6, rue du Temple.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

ne sait pas surtout de contempler, de contempler encore, à la chapelle sixtine, cette sublime fresque de Michel-Ange qui a nom le *Jugement dernier*.

Le voyage dura près d'un an, et à son retour, le jeune artiste sentit en lui quelque chose de grand, d'austère, de fort qu'il ne connaissait pas auparavant. L'enthousiasme des premiers jours avait fait place à une sorte de recueillement qui était de la puissance. Paul s'accorda à peine le repos indispensable et se remit au travail, plein d'ardeur et d'espérance. (A suivre.)

#### MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Le Magasin pittoresque contient dans son numéro du 15 juillet :

TEXTE. — La Cardère à foulon, M. P. Hariot. — Un compagnon de la Pérouse, M. Daniel Bellet. — L'église Saint-Julien-le-Pauvre, M. V. C.-T. de Mutzig. — La catastrophe de Johnstown, M. E. Meyerson. — L'exposition universelle (suite), M. Jean Guérin. — L'opinion de M. Daubrée sur le grisou. — L'industrie des allumettes (suite et fin), M. G. Damain. — Le Vin de sapin, nouvelle (suite et fin), M. Adolphe Aderer. — Le Billard, M. Nioug.

Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandé comme livre de prix.



**FAILLITE VERGNOL**

Les créanciers de la faillite du sieur Vergnol, mercier à Montreuil-Bellay, sont invités à se réunir le mardi 30 juillet 1889, à 9 heures du matin, en l'une des salles du Tribunal de commerce, à l'effet d'entendre le rapport du syndic, tant sur l'état de la faillite que sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, et de délibérer ensuite s'il y a lieu de consentir au concordat ou de passer un contrat d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés, tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic.

(626) Le Greffier, COLLIN.

Etude de M<sup>e</sup> LOUIS ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve n° 7.

**DEMANDE  
En séparation de biens.**

D'un exploit du ministère de M<sup>e</sup> RIFFAULT, huissier à Saumur, en date du quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré,

Il appert :

Que M<sup>me</sup> Hortense Gaudais, épouse sans profession du sieur Louis-Victor-Jules Léger, perruquier et marchand de rouennerie, en état de faillite, avec lequel elle demeure à Allonnes, a formé contre son mari et M. Gustave-Philippe Doussain, expert-comptable à Saumur, pris en qualité de syndic de ladite faillite, sa demande en séparation de biens ; Et que M<sup>e</sup> ALBERT, avoué, a été constitué par ladite dame Léger sur cette demande.

Pour extrait, certifié conforme par moi avoué-licencié soussigné. Saumur, le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf.

(627) L. ALBERT.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A Vendre ou à Louer  
MAISON AVEC JARDIN**

ET DÉPENDANCES  
Au Pont-Fouchard, commune de de Bagneux,  
Entre la route actuelle et l'ancienne route de Doué,  
D'UNE VALEUR LOCATIVE de 500 fr.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean  
**PETIT APPARTEMENT**

SUR LA COUR,  
Place de la Bilange, 23,  
hôtel Blancler.

**A Louer présentement**

**MAISON**

Fraîchement réparée  
Rue de l'Hôtel-Dieu, 27, composée de 16 pièces et servitudes, cour, parterres.  
S'adresser à côté, au n° 29.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers.

**A AFFERMER**

Pour entrer en jouissance au 1<sup>er</sup> novembre 1889,

**UNE MAISON**

Située sur les bords de la Loire  
**AVEC GRAND JARDIN**  
D'UN TRÈS BON RAPPORT

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, audit M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire. (628)

Etude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

**VENTE MOBILIÈRE**

Le DIMANCHE 21 JUILLET 1889, à une heure de l'après-midi, et jours suivants, s'il y a lieu,

En une maison située à Port-Cunault, commune de Saint-Clément-des-Lévées, appartenant à M. LEBLEU, de Tours,

Il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire, à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers ci-après.

On vendra notamment :

Quatre lits à bateau, huit couettes en plumes d'oies, quatre traversins et huit oreillers en plumes d'oies, trois armoires, deux buffets, une grande quantité de draps, serviettes, torchons et chemises,

Cinq cents fagots de bois, une cuve à lessive, plusieurs échelles, un moulin à farine, corde à lessive, une grande toile, une batterie de cuisine et beaucoup d'autres objets. Au comptant et 10 0/0 en sus.

Études de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur, et de M<sup>e</sup> MULLON, huissier à Saumur.

**VENTE DE MEUBLES**

Aux enchères publiques  
Par suite de saisie-exécution.

Le MERCREDI 24 Juillet 1889, à 1 heure du soir, et jours suivants, à Saumur, Salle des Ventes, rue d'Orléans, 55,

Il sera vendu :

Bois de lits, armoires à glace, commode-toilette, table de nuit et buffets en acajou, lits en fer, buffet à étagères, tables à rallonges et chaises cannées en noyer, console, secrétaire, fauteuils et chaises garnis, bureaux, tables à jeux et à ouvrage, glaces, pendules, volumes, objets d'étagère ;  
Un beau piano en palissandre, presque neuf, articles de literie, linge, couverts en ruolz, cheminées en fonte, baignoire, cuivre, paravents, batterie de cuisine, vaisselle et quantité d'autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

**Changement de Domicile**

L'Étude de M<sup>e</sup> POIRIER, huissier, est transférée rue du Puits-Tribouillet, 4. (580)

Etude de M<sup>e</sup> CORMERY, notaire à Baugé (Maine-et-Loire).

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION

Par le ministère dudit M<sup>e</sup> CORMERY, à la Mairie de la commune d'Echemiré, près Baugé, le DIMANCHE 28 JUILLET 1889, à deux heures de l'après-midi,

**La belle petite Propriété  
DU  
BAS-MINCÉ**

Située commune d'Echemiré,  
COMPOSÉE :

1<sup>o</sup> De la ferme de Bas-Mincé, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, issues, jardin, terres labourables, prés, taillis, pâtures et pièce d'eau ; ferme contenant environ dix-neuf hectares quatre-vingt-six ares vingt centiares . . . . . 49h.86 a. 20 c.

2<sup>o</sup> Et de l'ancienne petite closerie de la Basse-Gagnerie, consistant en bâtiments, cours, issues et terre labourable, closerie contenant environ . . . . . 2 h. 20 a. 20 c.

Contenance totale. . . . . 22h.06 a. 20 c.

Cette propriété borde la route d'Echemiré à Cheviré-le-Rouge et est exclusivement composée de terre de culture très facile.

Elle offre l'agrément de la pêche et de la chasse.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication s'il est fait des offres suffisantes.

S'adresser :

A M. Alexandre CARRET, demeurant au bourg de la commune de Varrains, près Saumur, propriétaire de la moitié des immeubles à vendre ;

Aux représentants de M. et M<sup>me</sup> PASQUIER-HARDOUIN, décédés dite commune de Varrains, c'est-à-dire, notamment :

M. Pierre PASQUIER, propriétaire à Beaulieu, commune de Saumur ; M. Augustin PASQUIER ; M. GONDOIN-PASQUIER ; M. Félix et Alexandre HARDOUIN, tous propriétaires à Varrains ;

Ou à M<sup>e</sup> CORMERY, notaire à Baugé. (543)

**CIDRES**

De Bretagne et de Normandie

CHANGEMENT de DOMICILE.

M<sup>me</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'on lui envoie des pommes à cidre des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie.

Désormais, elle fera fabriquer elle-même le cidre qu'elle livre à la consommation.

On trouvera aussi des cidres de 1<sup>er</sup> choix pour mettre en bouteilles. S'adresser rue de Rouen, n° 21 bis.

**Remise, Grenier & Magasin**

A LOUER PRÉSENTEMENT  
Près la gare d'Orléans.  
S'adresser au bureau du journal.

**ON DEMANDE A ACHETER** une Cave en bois, en bon état, contenance 50 barriques ou au-dessus.  
S'adresser à M. ACKERMAN, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

**ON DEMANDE une apprentie** pour les Tapisseries artistiques.  
S'adresser rue du Marché-Noir, n° 10.

**PHARMACIE CLOSIER**

La PHARMACIE A. CLOSIER est transférée rue Dacier, n° 19, en face la Caisse d'Épargne.

**UN GARÇON** de 15 à 16 ans, demande à soigner des chevaux ou à faire des courses. S'adresser au bureau du journal.

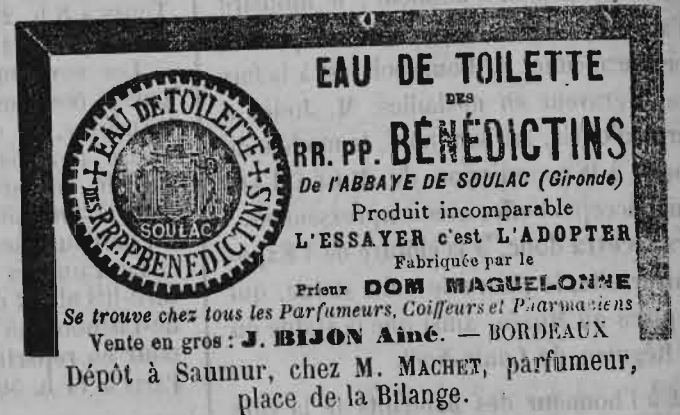
**A SAINTE-GENEVIÈVE**

10, rue du Marché-Noir, Saumur.

**Tapisseries Artistiques**

M<sup>me</sup> CAMILLE NOEL a l'honneur d'informer les Dames de Saumur qu'elle vient d'ouvrir, 10, rue du Marché-Noir, un Magasin de Tapisseries où elles trouveront un grand choix de LAINES, SOIES, CANEVAS et tous les Articles s'y rattachant.

M<sup>me</sup> NOEL se charge aussi de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.



**LEON FRESCO**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
68, Quai de Limoges  
**SAUMUR**  
Prix Modérés

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**  
Maison G. FISCHER, fondée en 1846,  
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR  
**PILLET-BERSOULLÉ, S'**  
Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,  
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.  
500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.  
Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos  
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 JUILLET**

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0 . . . . .	83 52	Banque de France . . . . .	3775 »	1675 »	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	372 50	OBLIGATIONS
3 0/0 amortissable . . . . .	87 »	Banque d'Escompte . . . . .	501 25	1336 25	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	457 »	Obligations
4 1/2 1883 . . . . .	104 75	Comptoir d'Escompte . . . . .	80 »	945 »	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	453 »	Compagnie parisienne du Gaz . . . . .
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier . . . . .	1255 »	1332 50	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	452 »	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500 . . . . .
Oblig. 1855-60 3 0/0 . . . . .	537 »	Crédit Industriel et Commercial . . . . .	580 »	572 50	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	379 »	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000 . . . . .
— 1865 4 0/0 . . . . .	528 50	Crédit Lyonnais . . . . .	670 »	51 25	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	446 75	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série . . . . .
— 1869 3 0/0 . . . . .	407 50	Crédit Mobilier . . . . .	595 »	2257 50	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		— obligations à lots . . . . .
— 1871 3 0/0 . . . . .	397 »	Dépôts et Comptes courants . . . . .	452 50	Est 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .		397 »	Suez 5 0/0 remboursable à 500 . . . . .
— 1875 4 0/0 . . . . .	518 50	Société Générale . . . . .	800 »	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500 . . . . .		405 »	FONDS ÉTRANGERS
— 1876 4 0/0 . . . . .	520 »	Est . . . . .	1292 50	Midi 3 0/0 ancien r. à 500 . . . . .		408 »	Emprunt russe 1862 5 0/0 . . . . .
— 1876 3 0/0 . . . . .	377 50	Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	1175 »	Nord 3 0/0 r. à 500 . . . . .		414 »	— 1870 5 0/0 . . . . .
— 1886 3 0/0 . . . . .	525 50	Midi . . . . .		Orléans 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .		407 75	— 1884 5 0/0 . . . . .
Bons de liquidation . . . . .				Ouest 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .		406 50	— 1889 4 0/0 . . . . .